

ASSEMBLÉE NATIONALE
27 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3797)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 348

présenté par
M. Mathiasin

ARTICLE 35

I. – À l’alinéa 2, substituer aux mots :

« non résidente »

le mot :

« non-résidente ».

II. – En conséquence, à l’alinéa 10, procéder à la même substitution.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.